

Entretien

# Gérard Becht, élu consulaire

●●● Ils sont près de 470 délégués consulaires en Alsace. Tantôt choyés, parfois oubliés, mais la plupart du temps toujours sur le terrain. Portrait de l'un d'entre eux, un militant de longue date.

«Une entreprise ne peut se développer et disposer d'atouts pour sa réussite que si l'environnement économique lui est favorable.» Gérard Becht a toujours eu un intérêt réel et naturel à militer en faveur du développement économique. Délégué consulaire depuis vingt ans, membre associé depuis 1991, il renouvelle donc cette année sa candidature pour poursuivre le travail engagé.

En tant que directeur des affaires sociales et juridiques de la SCPA, Gérard Becht, représente l'activité de commerce de gros. Mais pas seulement le commerce de gros. Par ses fonctions au sein de la SCPA et le suivi

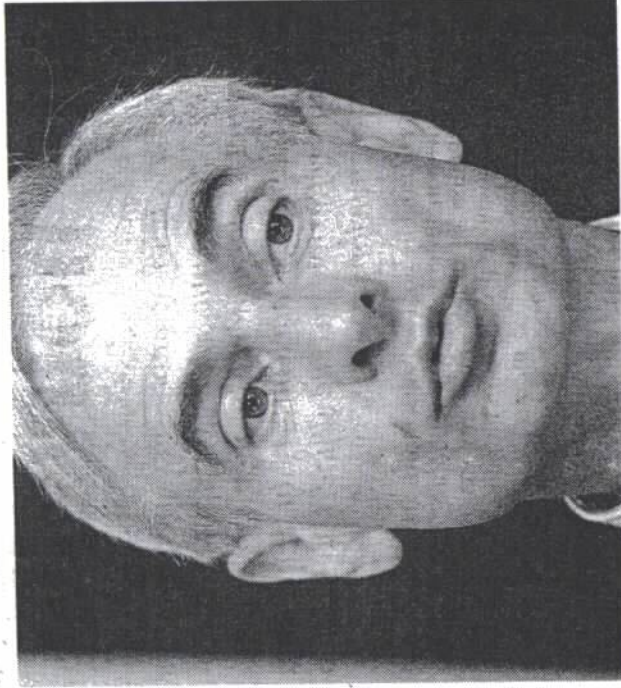
d'un dossier aussi lourd que celui des mesures antidumping applicables aux importations de potasse, il apporte à la chambre son ouverture particulière sur l'Europe. Au hasard de ses déplacements dans tous les pays européens, Gérard Becht se fait souvent l'ambassadeur de la région et de ses projets, notamment pour la diversification du bassin potassique.

## En attendant l'euro

Au sein de la CCI Sud Alsace Mulhouse, Gérard Becht participe activement aux travaux de la chambre. Participation fructueuse. «C'est il y a vingt ans, dans un groupe de réflexion avec

sident de la CCI au sein de l'Union européenne. Il travaille en tandem avec Alain Dereux, salarié de la chambre, sur plusieurs grands chantiers dont le centre européen d'entreprises et d'innovations. «Dès 91-92, nous envisageons le développement du Technopôle dans ce cadre-là». Ce projet se construit dorénavant avec le réseau de villes Rhin sud et Delta Entreprises.

Autre dossier, la préparation des entreprises à l'introduction de l'euro. «Nous devons pousser les entreprises du sud de l'Alsace à mieux s'insérer dans cette dimension européenne pour avoir des aides financières mais aussi de nouvelles relations commerciales transnationales avec la création d'un réseau d'agents commerciaux». Et, bien sûr, le dossier du TGV Rhin-Rhône. La détermination de tous les délégués consulaires sera nécessaire. **F.Z.H.**



Gérard Becht. Délégué consulaire depuis vingt ans. (photo DNA)

Jean-Pierre Prigent, que Technopôle est partie, elle nous avions imaginé la création d'une école de vente. Gérard Becht assume les fonctions de délégué du pré-